



RCS : CHATEAUROUX

Code greffe : 3601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00155

Numéro SIREN : 342 734 506

Nom ou dénomination : SAVIB 36

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2017 sous le numéro de dépôt 1085



Mercedes-Benz

SAVIB 36
Distributeur et Réparateur Agréés
Voitures Particulières, Véhicules Industriels,
Véhicules Utilitaires Légers

REQUETE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU
- 4 JUIL. 2017
36000 CHATEAUROUX

A 1085 / 2017

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
CHATEAUROUX**

Le soussigné Bruno SADON,
demeurant à LA CHAPELLE ST URSIN (Cher) 5 Rue de la Treille,
agissant au nom, pour le compte et en qualité de président du conseil d'administration de la société

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU
22 MAI 2017
36000 CHATEAUROUX

SAVIB 36

Société par actions simplifiée anonyme au capital de 1.500 000 euros, dont le siège social est à
CHATEAUROUX (Indre) - Avenue de La Châtre BP 374,
et immatriculée au RCS de CHATEAUROUX sous le numéro 342 734 506,

A l'honneur de vous exposer que la société a, conformément à ses statuts, arrêté ses comptes au 31
décembre 2016 et doit en conséquence, conformément aux articles L.225-100 et R.225-64 du Code de
commerce, réunir son assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2017.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant : impossibilité matérielle de pouvoir établir
les comptes sociaux avant cette date, du fait de l'accident de notre Directeur administratif et financier

C'est pourquoi le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger de trois (3)
mois le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice
clos au 31 décembre 2016.

Fait à CHATEAUROUX,
le 17 mai 2017

ORDONNANCE

Nous, Président du tribunal de commerce de CHATEAUROUX,

Vu la requête qui précède et les articles L.225-100 et R.225-64 du Code de commerce.

Autorisons la société SAVIB 36 à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois (3) mois pour la tenue
de son assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2016.

S.A.S. au capital de 1 500 000 € - Siren 342 734 506 - R.C.S. Châteauroux - Siret 342 734 506 00021 - APE 4511Z - N° Identification T.V.A FR 38 342 734 506

Siège Social :
Route de la Châtre - Rocade Sud
36000 Châteauroux

Adresse postale :
BP 374
36008 Châteauroux Cedex

Tél. 02 54 53 39 00
Fax 02 54 27 40 54

info@savib36.fr
www.savib36.mercedes.fr



ORDONNANCE

17/1780

Nous, Christine DAGUET, Présidente du Tribunal de Commerce de Châteauroux, assistée du Greffier,

Vu les articles L225-100 et R225-64 du Code de Commerce,

Vu la requête de Monsieur SADON, Président du Conseil d'administration de la société SAVIB 36 et les motifs y exposés,

Attendu qu'il y a lieu de statuer en adoptant les motifs de la requête,

PAR CONSEQUENT

AUTORISONS la société SAVIB 36 à bénéficier d'un délai supplémentaire de trois mois pour la tenue de son assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

DISONS que les frais de la présente sont à la charge du requérant.

FAIT à Châteauroux, le 20 mai 17

LE GREFFIER



LA PRESIDENTE

